

Ce que vous pouvez faire :

- Limitez le plus possible vos déplacements en véhicule tout-terrain.
- Lors de vos sorties en VTT, respectez les balises. En tout temps, évitez de circuler dans les tourbières et les herbiers. Le passage des véhicules motorisés détruit les plantes des dunes.
- Mettez votre embarcation à l'eau dans les endroits prévus à cette fin, de façon à ne pas endommager la végétation et les habitats.
- Lorsque possible, naviguez en eau profonde, loin des berges.
- Ralentissez afin de réduire votre sillage, surtout lorsque vous naviguez en zones marécageuses.
- Renseignez-vous sur les périodes de reproduction, afin de ne pas déranger les espèces fauniques lors de vos futurs déplacements.
- Évitez tout déversement lorsque vous vous ravitaillez en carburant. Soyez prêt à traiter tout déversement d'une manière rapide et efficace.
- Entretenez bien votre moteur et utilisez le mélange adéquat d'huile et de carburant pour les moteurs à deux temps. Sachez que les moteurs à quatre temps sont moins polluants.
- Ne jetez rien dans l'eau ni dans la nature; débarrassez-vous de vos déchets au port ou à la maison.
- Lorsqu'il est nécessaire de nettoyer la cale de votre embarcation, utilisez des serviettes jetables pour absorber l'huile et jetez-les de façon appropriée.

Le contact avec la nature est tellement plus agréable en silence.



Fédération québécoise de la faune et Info Sécure

418 626-6858 • | 888 LA FAUNE
fede@fqf.qc.ca • www.fqf.qc.ca



Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune et les habitats aquatiques et riverains

Les impacts sur la faune

Le Québec, avec ses dizaines de milliers de lacs, ses fabuleuses rivières, son majestueux Saint-Laurent et ses milieux riverains diversifiés, offre d'incomparables possibilités d'activités récréatives.

Au cours des dernières années, le nombre d'utilisateurs de véhicules récréatifs motorisés (embarcation de plaisance, motomarine, véhicule tout-terrain, hydroglisseur, etc.) a beaucoup augmenté, créant une hausse des impacts négatifs sur la faune (mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles), sur la végétation et sur les habitats.



Le dérangement des espèces nicheuses, la dégradation des herbiers aquatiques, les modifications physiques aux habitats et la contamination de l'eau, sont autant de menaces réelles. Il est donc impératif que vous soyez conscient des impacts éventuels que peut causer l'usage des véhicules récréatifs motorisés.

Le déplacement des véhicules récréatifs motorisés peut perturber la faune aquatique et riveraine :

- Par leur capacité à se déplacer en eau peu profonde, les hydroglisseurs et les véhicules tout-terrain peuvent entraîner des effets négatifs sur la reproduction de sauvagine, en période de nidification et d'élevage.
- La fuite provoquée des parents augmente la probabilité de bris des œufs, ainsi que la possibilité que ceux-ci et les jeunes soient victimes de prédation.
- La réduction de l'utilisation des meilleurs habitats de reproduction de l'aire de repos et d'alimentation par certaines espèces, est une autre conséquence du harcèlement par les embarcations à moteur.
- Des modifications de comportement ont aussi été remarquées chez des espèces de poissons, pendant les périodes de reproduction.



Les impacts sur les habitats

- Les hélices des bateaux à moteur ainsi que le mouvement des véhicules tout-terrain peuvent arracher la végétation et provoquer l'érosion du sol, entraînant une diminution de la diversité végétale et réduire la surface occupée par les plantes aquatiques.
- Les vagues occasionnées par des embarcations à moteur utilisées à des vitesses excessives, entraînent l'érosion des berges.
- La turbidité de l'eau augmente suite à la croissance d'algues engendrées par le déversement d'eaux usées des embarcations de plaisance.

Cette eau trouble affecte les habitats naturels de plusieurs espèces. Évidemment, l'apport de produits pétroliers par les moteurs hors-bord et ceux des véhicules tout-terrain constitue une autre source de pollution.



Somme toute, la sensibilisation et la responsabilisation des utilisateurs de véhicules motorisés constituent d'excellentes façons de réduire le dérangement chez les espèces fauniques ainsi que sur les habitats fauniques et riverains.

À vous de faire votre part !